

Ce qu'il faut savoir...



Caisse de retraite
des musiciens du Canada



Ne laissez pas l'inflation déprimer votre retraite

Les cotisations reçues par la Caisse en votre nom font toute une différence sur les prestations de retraite que vous recevez.

Comment l'inflation perturbe votre rente

L'inflation, ce sont les augmentations de prix des articles que vous achetez – vos emplettes, votre maison ou instruments de musique – et avec le temps vous subissez une diminution du pouvoir d'achat de chaque dollar. Les prix montent, mais votre rente mensuelle reste la même. Les biens et services seront plus chers à la retraite que maintenant, et ils continueront d'augmenter après la retraite. De plus, lorsque vous prenez votre retraite et cessez de travailler, le montant de votre rente cessera d'augmenter même si les prix continuent de grimper.

Ce phénomène est normal pour de nombreux régimes de retraite. La Caisse vous verse la rente la plus élevée dès le départ. Si nous devions vous fournir des augmentations annuelles sur votre rente, nous devrions vous servir une rente plus faible. Nous avons reçu des commentaires de nos participants indiquant que vous préférez une rente plus élevée dès le départ.

Un degré d'inflation est normal

Le taux d'inflation annuel excède 7 % jusqu'à présent cette année. Cela n'est pas normal, et la Banque du Canada tente de comprimer l'inflation annuelle à un niveau normal d'environ 2 %.

Comme nous pouvons anticiper un certain degré d'inflation tous les ans, il est important de considérer votre rente mensuelle tout simplement comme composante de votre stratégie d'épargnes-retraite.



Misez sur un plan d'action

Suivez chaque source de revenu de retraite potentiel.

Programmes de l'État : Vous recevrez une prestation de la Sécurité de la vieillesse (SV) et du Régime des rentes du Québec (RRQ) ou du Régime de pensions du Canada (RPC). Ces prestations sont indexées à l'inflation – avec le temps, vos paiements mensuels vont augmenter.

Comptes personnels : Un compte d'épargne libre d'impôt (CELI) peut augmenter votre pécule de façon substantielle avec le temps. Plus vous commencez tôt, plus longue sera la période de croissance de votre pécule.

Circonstances personnelles : Avez-vous hérité de la maison familiale ? Investi dans Apple dans les années 80 ? Chaque situation est différente. C'est pourquoi c'est une bonne idée de parler à un conseiller financier de vos perspectives de retraite.